

ESPACES

Le magazine de la ville d'Amilly

Belle année

2024

Actualités .06

Bientôt une Maison de santé à Amilly

Vous .12

La Tête dans les étoiles illumine l'astronomie

Développement .17

Le quartier du Gros-Moulin se réinvente



LA FÊTE DU GROS-MOULIN

Événement familial - Dimanche 10 mars

Espace jeux enfants - Restauration - Vide-greniers pour les particuliers (sans réservation) Stands commerciaux (sur réservation dès maintenant)

Contacts : 06 41 99 01 58 - grosmoulin45@gmail.com



SOMMAIRE

EN VUE

06 Actualités

- Bientôt une Maison de santé à Amilly
- Une rénovation majeure de l'éclairage public

08 Grand format

- Zone commerciale d'Antibes

11 Éclairage

- "Au cœur" de l'École de musique de la Pailletterie

EN LIEN

12 Vous

- La Tête dans les étoiles illumine l'astronomie
- Fibre optique : les rôles distincts de chacun



EN AVANT

16 Territoire

- CEGEDIM, un acteur clé de la technologie et des services

17 Développement

- Le quartier du Gros-Moulin se réinvente

18 Libre expression

19 Découverte

- Amilly intègre une colonne Morris dans son paysage urbain

Retrouvez "Vos rendez-vous" en pages centrales de ce numéro

La version numérique d'Espaces est consultable sur amilly.com et sur l'application mobile Amilly rubrique Kiosque

Édito



“ Le projet de la future Maison de santé, porté avec vigueur par la municipalité symbolise notre engagement envers l'accès aux soins de qualité pour tous nos habitants.”

Alors que nous accueillons cette nouvelle année, je tiens à vous adresser ainsi qu'à vos familles, mes vœux les plus sincères de paix, de santé et de prospérité. Ces temps troublés, marqués par des tensions dans plusieurs endroits du monde mais également au sein même de notre société, nous rappellent l'importance de la solidarité et de l'unité.

Amilly se mobilise pour l'avenir de ses jeunes avec des projets écoresponsables. La rénovation du Centre de loisirs offrira plus d'espace et des installations respectueuses de l'environnement. Parallèlement, la construction d'un bâtiment équipé d'une toiture végétale à l'école des Goths prévoit un restaurant scolaire, une garderie et une salle d'activités, soulignant l'engagement de la Ville pour un développement durable et axé sur l'éducation.

Il est de notre devoir de préserver et transmettre à nos descendants le patrimoine faisant partie de notre héritage. La rénovation intégrale de l'église Saint-Firmin s'inscrit dans cette démarche. Sa réouverture au public en 2024, avec des accès améliorés et sécurisés, marque une étape significative dans la sauvegarde de notre héritage culturel.

S'il est également une valeur précieuse à préserver et que nous chérissons tous, c'est la santé. La Ville a donc mûri, avec un collectif de médecins et d'infirmiers, et en concertation avec le CHAM, un projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle, attractif pour les praticiens et répondant aux besoins de la population. Ces deux critères étant respectés, selon

l'analyse de l'Agence Régionale de Santé, c'est maintenant l'architecte, retenu sur concours, qui est à l'œuvre. La livraison du bâtiment est prévue pour fin 2025.

Sur cette thématique des chantiers et travaux, je poursuis en m'adressant aux entreprises, commerçants et habitants du Gros-Moulin, pour les remercier de leur compréhension et de leur bienveillante patience, pendant la longue période des travaux. Au-delà de l'amélioration de la sécurité, les aménagements en cours redonneront au quartier, une véritable identité.

Le tissu économique est tout aussi primordial que l'action publique, pour les habitants. C'est pourquoi ce numéro met en avant la zone commerciale d'Antibes, un pilier de l'économie du Montarçois. Son développement et son dynamisme sont indispensables en termes d'emplois et de ressources tant pour la Ville que pour l'ensemble de l'agglomération.

En dépit des difficultés actuelles, soyez assurés de notre détermination pour mettre en œuvre tous les moyens dont, à notre échelle, nous disposons afin de permettre à toutes et à tous, de trouver un plein épanouissement dans notre Ville.

Très belle année 2024 !

Gérard DUPATY
Maire d'Amilly



> La soirée des bénévoles.

En novembre, le maire, accompagné d'une partie des élus, a chaleureusement accueilli les bénévoles des associations sportives et de danse. Cette rencontre fut l'occasion pour lui d'exprimer la reconnaissance de la municipalité envers quatre membres particulièrement actifs pour leur dévouement, en leur offrant un panier de douceurs. Il a également tenu à rendre hommage à Michel Montceau, récemment disparu, pour son engagement indéfectible dans la vie associative locale.



> Cérémonie du 11 novembre.

Pour marquer le 105^e anniversaire de la signature de l'armistice de 1918, de nombreuses personnes étaient présentes à la cérémonie. On a vu l'École de musique, les porte-drapeaux de la Maison des collégiens de Schuman ainsi que trois soldats.



> Les bénévoles remerciés.

Les bénévoles de la Bourse aux vêtements et des Restaurants du cœur ont été chaleureusement remerciés par le maire et son équipe municipale.



> Noël enchanté à Amilly.

Les 9 et 10 décembre derniers, Amilly s'est illuminée de la magie de Noël, attirant une foule enthousiaste à ses festivités. Samedi, les enfants ont participé à un grand concert de Noël à l'église Saint Martin a clôturé ces deux jours avec l'ensemble "Les Folies Françaises" et un programme inédit : 'Le S





Le 11 novembre, les élèves de l'école de Viroy, en uniforme de la Grande Guerre.

es de ma lie



© Christophe Bourienne

> Big Fight 2023.

Une 2^e édition réussie mêlant sport, spectacle et démonstrations de l'école de Judo-Jujitsu amilloise devant près de 600 spectateurs. Au final l'orléanaise Chloé Lalande et le hollandais Boy Vogelzang s'imposent dans leur catégorie respective.



Les fêtes étaient à l'honneur avec jeux, ateliers et un spectacle gratuit offert par les associations, dont le défilé du Père Noël accompagné de sa Brigade Animalière. Le 'Père Noël Vainqueur des Nuages', un joli final pour notre week-end festif.



Conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le **mercredi 7 février à 19h** Maison Saint-Loup (place de Nordwalde).

Recensement Agents recenseurs

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de la population différent chaque année, tiré au sort. En 2024, il est prévu du 18 janvier au 24 février. Si vous êtes concerné, vous serez prévenu par votre mairie : par courrier ou par la visite d'un agent recenseur.

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice qui vous aura été déposée préalablement, et laissez-vous guider !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Nous vous rappelons que la réponse est obligatoire (loi du 7 juin 1951). Les agents, dont les photos figurent ci-dessous, sont identifiables par leur carte tricolore officielle. Nous vous prions de leur réserver le meilleur accueil.



Jordane
BOUCHENY

Ghislaine
GONTHIER

Élodie
LEROY

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération certifié avec mention

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM) vient d'être certifié par la Haute Autorité de Santé (HAS) avec la mention "Haute Qualité des soins". Il s'agit de la plus haute distinction, qui reflète l'engagement quotidien des équipes du CHAM et l'amélioration continue dans la qualité et sécurité des soins.

Plus d'infos sur amilly.com



SANTÉ

Projection de la future Maison de santé.

Bientôt une **Maison de santé** à Amilly

Dans une démarche visant à renforcer l'offre médicale de l'Agglomération montargoise, la ville d'Amilly annonce la mise en place d'un projet ambitieux : la construction d'une "Maison de Santé Pluriprofessionnelle" (MSP), une première pour l'agglomération.

Ce projet ne se limite pas à l'établissement de nouveaux locaux. Il s'articule autour d'un "projet territorial de santé", élaboré en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Ville et les professionnels de santé locaux. Cette initiative vise à offrir une continuité des soins, une prise en charge pluriprofessionnelle et coordonnée, tout en renforçant la coopération avec les structures médicales existantes, telles que le Centre Hospitalier du Montargois et le centre de radiologie Imega.

L'offre médicale s'enrichira avec l'arrivée de 19 professionnels de santé, incluant 9 généralistes, 5 spécialistes et 5 infirmiers. L'objectif est de créer un environnement propice à l'exercice en libéral, tout en fournissant un cadre de travail optimal.

Un projet ambitieux

Concernant les infrastructures, le bâtiment, dont la livraison est prévue pour fin 2025, représente un investissement de 3,8 millions d'euros HT. Les subventions de l'État, de la Région et du Département couvriront environ 1,5 million d'euros. Situé à proximité du CHAM, le site de plus de 1000 m² comprendra des cabinets

de consultation, des espaces partagés et collaboratifs, et même un logement pour stagiaires et remplaçants.

Présentation du projet

Lors d'une conférence de presse tenue le 13 décembre, les acteurs clés du projet, dont les financeurs, les représentants médicaux, l'ARS et le cabinet d'architecture Atelier B2A, ont souligné l'importance et la qualité de ce projet. Christophe Bouquet, conseiller départemental a remercié les porteurs du projet, le maire d'Amilly et les médecins. Le président de la Région a mis en avant son attractivité pour les équipes médicales, tandis que le sous-préfet a rappelé son enjeu crucial dans une zone devenue prioritaire en matière de santé.

Ce projet représente une avancée significative pour l'attractivité et le bien-être dans la région d'Amilly, offrant une réponse concrète à la problématique de la désertification médicale.





ENVIRONNEMENT

Une rénovation majeure de l'éclairage public

La Ville se lance dans un ambitieux projet de rénovation de l'éclairage public, avec pour objectif une réduction significative de sa consommation énergétique et une amélioration de son impact environnemental.

Le diagnostic réalisé en 2021 par INERGIE Adapt sur les données de 2020 a mis en évidence des besoins urgents de rénovation. Sur les 3 160 points lumineux de la Ville, répartis sur 117 km de voirie, il en existe 2 406, équipés de lampes au sodium haute pression, qui sont jugés vétustes et qui nécessitent un remplacement par des LED. En outre, 307 autres luminaires et 119 armoires devront être remplacés à moyen terme.

Lancement des travaux en 2024

Pour mener à bien cette transformation, la Ville a signé un marché avec la société SOMELEC, pour un budget global de 1,57 million d'euros TTC. Le début des travaux est prévu en 2024, il concerne les deux premières tranches : le quartier de Virroy et des Goths. Deux autres tranches sont prévues ensuite, dans les quartiers de Saint-Firmin et du Bourg.

Ce projet est soutenu par diverses subventions, dont une dotation de 176 356 € de l'État et 160 000€ du conseil départemental. D'autres subventions sont en attente, notamment une demande auprès de la Région et les primes des certificats d'économies d'énergie.

Des économies d'énergie considérables, mais pas seulement

L'impact de cette rénovation est considérable. Actuellement, l'éclairage public d'Amilly consomme 1,43 million de kWh par an. Avec le passage aux LED, cette consommation devrait chuter à 354 693 kWh, soit une réduction impressionnante de 75%. Ces chiffres sont d'autant plus prometteurs que la Ville pratique déjà l'extinction des lumières entre 23h et 5h30, optimisant encore les économies réalisées.

Au-delà de l'économie d'énergie, cette rénovation vise à diminuer la pollution lumineuse, impactant positivement la biodiversité, la santé humaine et facilitant les observations astronomiques. Malgré certaines inquiétudes exprimées par les habitants, notamment au Clos des Petits Louis, les études montrent qu'une réduction de l'éclairage public n'augmente pas les risques de criminalité, et pourrait même réduire les vols de voitures.

Banquet des aînés

Le banquet à destination des seniors de 65 ans et plus, aura lieu le dimanche 17 mars dès 12 heures à l'Espace Jean-Vilar. Les inscriptions obligatoires seront enregistrées du mardi 6 février au vendredi 8 mars, dans la limite des places disponibles.

> Contact : social@amilly45.fr
02 38 28 76 56 / 02 38 28 76 60

Des entreprises amilloises aux Trophées des Entreprises

La 14^e cérémonie des Trophées des Entreprises, un événement de prestige organisé à l'espace CO'met à Orléans et soutenu par la CCI Loiret, a été un véritable succès. Cette édition 2023 a mis en lumière deux entreprises amilloises. L'entreprise **Creawatt**, a été distinguée dans la catégorie **Innovation**. Cette récompense vient confirmer la trajectoire impressionnante de Creawatt, déjà mise en avant dans notre précédent numéro d'Espaces.

Pano Sign'service, a été nommée dans la catégorie **Engagement durable et responsable**. Ce choix reflète son engagement profond en faveur de pratiques commerciales durables et responsables.

Nous adressons nos félicitations à Creawatt et Pano Sign'service, ainsi qu'à toutes les entreprises de notre région qui œuvrent chaque jour à son développement.

LE CHIFFRE

70

70 animations sont prévues pour l'année 2024 à la médiathèque (lectures, rencontres, courts-métrages, spectacles, musique...).



COMMERCES

Zone commerciale d'Antibes

En plein cœur de l'agglomération montargoise, la Zone commerciale d'Antibes s'impose comme un vecteur crucial du dynamisme économique local. Retour sur une véritable success-story économique.

Histoire et évolution d'un pôle économique majeur

Au cœur de l'agglomération montargoise, la zone commerciale d'Antibes se révèle comme un véritable moteur économique, un changement initié dans les années 60-70, marquant une ère de transformation profonde des habitudes de vie. Cet espace commercial, qui remplit toutes les conditions essentielles pour le succès - superficie étendue, offrant des possibilités d'agrandissement, disposant de nombreux parkings, et d'un accès facile - a entraîné une évolution des comportements de consommation. Le libre-service remplace alors celui de l'épicier traditionnel, et l'essor des grandes surfaces et la diversification extrême de l'offre commerciale marquent une ère nouvelle : celle de la consommation de masse. Depuis lors, la zone d'Antibes est devenue un élément clé dans l'économie locale, rayonnant même régionalement.

KAEM110 : un secteur innovant

Parmi les secteurs de la zone, KAEM110 se distingue par son originalité. Il s'étend sur 14 601 m² et compte aujourd'hui 15 cellules de vente, diversifiées et bien desservies par un parking comptant 537 places. C'est en 2010 pour la première tranche, que la métamorphose a commencé, avec la réhabilitation de l'emplacement déserté par l'enseigne Leclerc, transformant ainsi l'espace en un attractif pôle commercial, aujourd'hui accessible par un rond-point connecté à l'autoroute A19.

Une deuxième tranche, offrant 8 cellules supplémentaires a été inaugurée en août 2013. Ce secteur a revitalisé l'entrée sud de la ville, en enrichissant l'offre commerciale de l'agglomération montargoise avec des enseignes renommées (Intersport, Darty, Kiabi, La Halle,

Ambiance et Style, Decathlon,...).

Côté distributeurs l'offre se concentre sur les secteurs avenue d'Antibes et rue Saint-Firmin avec notamment le LIDL et le Geant ; le centre Leclerc s'érige en figure de proue de cette dynamique, offrant à la population locale une galerie marchande dynamique où cohabitent une multitude de services et de commerces, de la restauration rapide à la parapharmacie, en passant par la culture et l'esthétique.

Impact urbain et fiscal

Autrefois, les communes géraient indépendamment leur politique économique, mais aujourd'hui, la gestion des zones d'activité commerciale (ZAC) relève de l'agglomération, un cas illustré par Antibes. La réforme fiscale a permis que les taxes professionnelles, auparavant versées directement à Amilly, soient désormais perçues par l'agglomération montargoise, bénéficiant ainsi à toutes les communes du secteur.

Sur le plan de l'urbanisme, l'accessibilité de la zone a été un réel défi, avec des bouchons très fréquents jusqu'au début des années 2000. La construction de la rue de l'Europe dans les années 2005-2006 a permis de fluidifier le trafic; une adaptation à cette demande croissante était nécessaire.

Aujourd'hui le pôle commercial d'Antibes s'étend sur un peu plus de 63 hectares (surface des voiries incluses) et héberge une centaine d'entreprises, il s'agit d'un pôle commercial majeur, le plus important à l'Est du département. En mars 2023, le chiffre d'affaires de cette zone était trois fois supérieur à celui du centre-ville de Montargis. C'est aussi l'un des piliers de l'emploi de l'agglomération montargoise, avec plus d'un millier de salariés sur la zone, une véritable aubaine dans notre bassin économique.

À la rencontre des commerçants

Dans la dynamique zone commerciale d'Amilly, les commerçants témoignent d'une évolution notable des habitudes de consommation. Béatrice, directrice du magasin 'La Halle', observe une tendance à des achats plus réfléchis, marquée par une préférence pour le nécessaire plutôt que le superflu ; *"Ce sont des achats raisonnés"* indique Béatrice. Les jours de plus forte affluence sont le mercredi et le samedi nous informe l'une de ses vendeuses. Cette enseigne, intégrée au Groupe Beaumanoir depuis 2020 note une reprise économique robuste.

Arnaud, vendeur chez Maxizoo, décrit un secteur animalier stable en 2023. Leur magasin, fort de 600 m², voit une prédominance des ventes dans le rayon chien ; *"Les gros sacs d'aliments génèrent du chiffre d'affaires"* précise Arnaud. Cette franchise allemande, riche de 200 magasins en France, profite également d'un trafic clientèle élevé, stimulé par le centre commercial environnant.

Chez Ambiance et Styles, Anthony Duhaut, ex-vendeur automobile a repris le magasin pour offrir une gamme variée de produits de décoration et de mobilier de style. *"Nous avons repris le magasin il y a un mois, avec mon épouse"*, nous dit-il. Grâce à leur statut d'indépendants au sein de la coopérative Ambiance et Styles, ils bénéficient de conditions d'achat favorables, leur permettant de se positionner sur un segment haut de gamme. Le chiffre d'affaires a jusqu'ici connu une croissance constante.

Ces témoignages soulignent une mutation des modes d'achat, où la rationalité et la qualité priment, illustrant la capacité des commerçants d'Amilly à s'adapter aux nouvelles réalités du marché.



Expérience des clients

En ce vendredi animé, le centre commercial bouillonne d'activité. Nous avons croisé Sandrine et Jean-Michel, un couple en quête d'inspiration pour des cadeaux. Leurs mots traduisent bien la tendance : *"L'avantage de ce centre, c'est la concentration des enseignes, qui nous fait gagner du temps et nous aide à dénicher le cadeau parfait."*

Stacy et Kilian, deux amis, dégustent des Churros sur un banc du centre pour une pause fringale! Stacy, qui travaille dans l'un des magasins de sport de la zone, partage son observation : *"Les ventes sont bonnes mais le sursaut attendu courant décembre n'a pas eu lieu"*. Elle attribue cette tendance à une ambiance globalement morose, vraisemblablement due à la baisse du pouvoir d'achat et aux tensions économiques. Dans la zone, les deux jeunes gens aimeraient voir émerger davantage de magasins orientés vers un public jeune ; Stacy a tout de même trouvé son magasin préféré dans la zone : *"Tally Weijl, j'aime bien !"*



Le choix du nom "Kilomètre 110" pour la zone n'est pas anodin. Il fait référence à la distance la séparant de Paris le long de la Nationale 7, un clin d'œil à son emplacement stratégique. Ce nom, au-delà d'être un simple repère géographique, symbolise l'évolution et la croissance économique de la région, façonnée par les dynamiques modernes du commerce et de la consommation.

RENDEZ-VOUS

#Concerts #Spectacles
#Expositions #Évènements

Cahier détachable

Consultez aussi l'agenda sur amilly.com et sur l'application mobile Amilly

EXPOSITION "Auprès de nos arbres" Héloïse PIERRE-EMMANUEL

Du 10 au 25 février (les week-ends)
Maison Saint-Loup - Place de Nordwalde
de 14h à 18h - Entrée libre
CONTACT : 02 38 28 76 22

JANVIER

Vendredi 12 janvier

LES VENDREDIS CINÉ - CYCLE JUST MARRIED : LE MARIAGE ET SES PÉRIPIÉTIES

À partir de 15 ans.

20h / Médiathèque

**EXPOSITIONS
MAISON SAINT-LOUP**

• Aquilino NEVES
"Histoire de Couleurs"

Samedi 13 et dimanche 14 janvier



• Séverine DELANOUE
"Nature animale"

Samedis 20 et 27 janvier
Dimanches 21 et 28 janvier

Entrée libre - Contact : 02 38 28 76 22
De 14h à 18h / Maison Saint-Loup
Place de Nordwalde

Samedi 13 janvier

CINÉ MÔMES - CYCLE HISTOIRES D'HIVER - COURTS-MÉTRAGES

À partir de 3 ans.

17h / Médiathèque

Dimanche 14 janvier

LOTO - J3 GYMNASTIQUE

Contact : j3gym.amilly@wanadoo.fr

12h (ouverture des portes) 14h (début des parties)
Espace Jean-Vilar

Mardi 16 et 30 janvier - 13 février
LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT

Les accueillantes de l'ILOT FAMILLES reçoivent les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte familial afin de partager un moment privilégié dans un espace accueillant.

Contact : 02 38 28 76 75

De 9h à 12h / Maison de la petite enfance

#CONCERT



ENSEMBLE EL SOL

Dimanche 14 janvier à 18h en l'Église Saint-Martin

Reinas, Aires en espagnol à la cour de Louis XIII. Dirigé par la claveciniste Chloé Sévère, l'Ensemble El Sol se dédie depuis sa création en 2016 à la musique baroque espagnole et

sud-américaine des XVII^e et XVIII^e siècles. Le choix d'associer plusieurs instruments au continuo offre à l'ensemble des possibilités de transcriptions audacieuses.

Réservations à l'Espace Jean-Vilar (voir #Contacts)

Du mardi 16 janvier au vendredi 12 avril

PRIX MANGA LOIRET

La Médiathèque départementale du Loiret propose aux bibliothèques et collèges du Loiret de participer au Prix Manga Loiret à destination de leurs jeunes lecteurs. Un prix littéraire qui permet aux adolescents de prendre la parole pour défendre leur titre préféré, et de développer une première pensée critique sur un domaine qui les passionne ! Comme l'an dernier, la médiathèque proposera la sélection au sein de ses collections et se fera relais du prix auprès des jeunes lecteurs. **Sur inscription.**



Samedis 20 janvier et 17 février

LES PETITS-DÉJEUNERS DES PARENTS

Rencontrer d'autres parents, être soutenu par une professionnelle...

Contact : 02 38 28 76 09

De 10h à 12h / Médiathèque

Samedi 20 janvier

STAGE DE DANSE AFRO CONTEMPORAINE - FARÉ BÖRÖN

Avec Sematou Taha. Renseignements et inscriptions : fareboron@gmail.com

De 15h à 18h / La Pailletterie

Dimanche 21 janvier

LOTO - ASSOCIATION DU GROS-MOULIN

Sur réservation, restauration sur place.

Contacts : 06 82 65 04 43 - 06 23 26 05 95

12h (ouverture des portes) 14h (début des parties)

Espace Jean-Vilar

JEUX VOYAGE AUTOUR DU MONDE À LA LUDOTHÈQUE

Animations gratuites et ouvertes à tous sans inscription

• Voyage en Allemagne à la découverte de Goki. Venez découvrir cette célèbre marque de jeu allemande où le bois et les couleurs sont mis à l'honneur. Un seul mot d'ordre : le jeu et le jouet doivent rester une aventure !

Mercredi 31 janvier
de 10h à 12h et de 14h à 18h

• Voyage en Allemagne - Pays de jeux ? Les jeux allemands sont incontournables dans le monde entier comme Catan, Taboo, Carcassonne...

Mercredi 21 février de 14h à 18h
(Plus d'infos voir #Contacts)

Mercredi 24 janvier

DON DE SANG - EFS

Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

De 15h à 19h / Espace Jean-Vilar

Dimanche 28 janvier

REPAS DANSANT - ACPG-CATM

40€. Sur inscription : 16-18bis rue Carnot à Montargis aux heures de permanence les 2^e et 4^e samedi.

12h30 / Espace Jean-Vilar

FÉVRIER

LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

• **Carte blanche** aux grands élèves

Samedi 3 février à 16h

Auditorium de la médiathèque

• **Concert pédagogique**

Musique espagnole proposé par des professeurs de l'École

Samedi 10 février à 16h

Salle des Terres-Blanches

• **Concert de l'orchestre symphonique** des élèves de l'École de musique et du Conservatoire de Montargis

Samedi 10 février à 20h

Gymnase de LADAPT
658D, rue des Bourgoins

• **Soirée musicale**

Lundi 19 février à 20h

Église Saint-Martin



Contact : 02 38 85 03 34

Samedi 3 février

REPRÉSENTATIONS DE DANSES - MOUV'HANDI ET DANSE SANS FRONTIÈRES

"La danse s'emmêle"

Contact : 06 87 47 55 25

20h / Espace Jean-Vilar

Jeudi 8 février

RENCONTRE THÉMATIQUE APPUI SANTÉ LOIRET

L'hypnose médicale avec la présence d'un médecin anesthésiste réanimateur et d'une infirmière anesthésiste. Gratuit et ouvert à tous.

Contact : 02 38 51 13 76.

De 10h à 12h / Salle Pinkus

(Maison Taraud - 10, place de la Paix)

Vendredi 9 février

LES VENDREDIS CINÉ - CYCLE JUST MARRIED : LE MARIAGE ET SES PÉRIPÉTIES

À partir de 15 ans.

20h / Médiathèque

Samedi 10 février

CINÉ MÔMES - CYCLE HISTOIRES D'HIVER - COURTS-MÉTRAGES

À partir de 3 ans.

17h / Médiathèque



Dimanche 11 février

LOTO DE L'ÉCOLE DE VIROY VIROY FESTIVITÉS

Buvette et restauration sur place.

Réservation : 06 32 04 43 63

12h (ouverture des portes) 14h (début des parties)

Espace Jean-Vilar

Vendredi 16 février

MILLE ET UNE LECTURES D'HIVER

Un instant à haute voix, en petit comité, par notre bibliothécaire Bastien, avec une seule contrainte : la lecture d'un texte contemporain, pour faire vivre la littérature d'aujourd'hui, en une heure. Une soirée d'hiver pour faire entendre et résonner les mots en toute simplicité. À partir de 15 ans, **sur réservation.** (voir #Contacts)

20h / Médiathèque

Dimanche 25 février

APRÈS-MIDI ET SOIRÉE DANSANTES - PASSION DANSE

Après-midi : line (dès 14h) et en soirée : country (dès 19h30).

Contact : passiondanseamilly@orange.fr

Dès 14h / Espace Jean-Vilar

Mardi 27 février

LES TOUTES PETITES OREILLES

Histoires lues à haute voix pour les 18-36 mois. Durée 30 minutes.

10h30 / Médiathèque



La Roulotte d'Arlequin
Dimanche 18 février à 17h
à l'Espace Jean-Vilar

Mêlant des tubes italiens des années 60 à un madrigal du XVI^e siècle, l'ensemble Douce Mémoire invente une comédie musicale Renaissance, légère et joyeuse, aux accents de commedia dell'arte.

La veille, le **samedi 17 février à 16h30**, l'ensemble Douce Mémoire propose un temps d'échange à destination de tout public à l'Espace Jean-Vilar. Gratuit, **sur réservation** au 02 38 85 81 96.

DÉBUT MARS

Vendredi 1^{er} mars

JOUEZ EN FAMILLE

La ludothèque s'installe à la médiathèque avec des jeux de société. À partir de 4 ans, **sur réservation**.

Contact : 02 38 90 09 55

10h / Médiathèque

LES CARNETS DE VOYAGE DU DARUMA SHOP

Noure, libraire montargois, spécialisé dans le manga, viendra parler de son voyage de plusieurs mois au Japon : anecdotes, photos... Tout public.

18h30 / Médiathèque

Samedi 2 mars

LE PETIT CINÉ DES VACANCES

Une expérience cinématographique et gratuite en famille ! À partir de 5 ans.

16h / Médiathèque

LOTO - J3 FOOTBALL

Contact : 06 77 30 23 34

20h30 / Espace Jean-Vilar

#CONTACTS

ÉCOLE D'ART

Tél. 02 38 85 28 50

Mail. contactecoleart@amilly45.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

Tél. 02 38 85 03 34

Mail. ecolemusique@amilly45.fr

ESPACE JEAN-VILAR

Tél. 02 38 85 81 96

Mail. ejev@amilly45.fr

ÉVÉNEMENTIEL

RELATIONS EUROPÉENNES

Tél. 02 38 28 76 36

Mail. evenementiel-relations-europennes@amilly45.fr

LUDOTHÈQUE

Tél. 02 38 28 76 75

Mail. ludotheque@amilly45.fr

MÉDIATHÈQUE

Tél. 02 38 90 09 55

Mail. mediatheque.amilly@agorame.fr

VIE CULTURELLE

Tél. 02 38 28 76 22

Mail. vie-culturelle@amilly45.fr

 **VIVRE AMILLY**

 **SAISON MUSICALE - AMILLY**

#EXPOSITIONS

Les Tanneries - Centre d'art contemporain SAISON #8

Inaugurant le cycle de programmation *Nos Maisons Apparentées (saison #8)*, l'exposition *Un vent permanent à l'intérieur de nous* de Marco Godinho vient



habiter l'ensemble des espaces – intérieurs et extérieurs – du Centre d'art contemporain. Artiste luxembourgeois d'origine portugaise, Marco Godinho fait de son expérience d'une vie nomade – suspendue entre différentes langues et cultures – le fil rouge de ses réflexions artistiques. Aux Tanneries, vous découvrirez alors son univers conceptuel et poétique traversé par la littérature et la philosophie. Abolissant la notion de frontière, Marco Godinho s'appuie sur des récits multiculturels et des matériaux simples pour créer ses installations *in situ*, œuvres-vidéos et collaboratives, faisant des Tanneries sa nouvelle maison de l'infini.

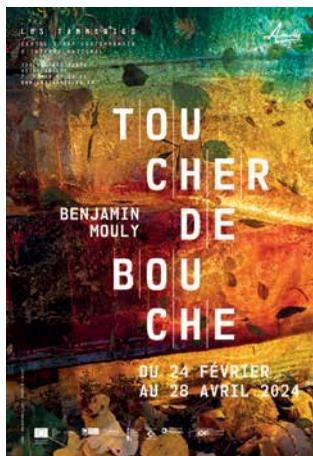
Jusqu'au 21 janvier

Marco Godinho vous donne rendez-vous au finissage de son exposition autour de l'œuvre *Oblivion (Water)*, pour un amical partage de cette eau de l'oubli qui fut mise en macération lors du vernissage et s'est transformée tout au long de l'exposition avant que d'être symboliquement offerte à la dégustation. Cet événement convivial sera aussi le temps de paroles partagées et de conversations ouvertes avec Marco Godinho et ses invités - Thierry Davila, Christophe Gallois, Béatrice Josse et Claire Luna.

Dimanche 21 janvier à partir de 14h30

En ouverture du second cycle de la 8^e saison artistique, l'équipe des Tanneries vous convie au vernissage de *Dis[players]*, exposition collective des diplômé.e.s et post-diplômé.e.s 2023 de l'École supérieure d'art et de design d'Orléans (ÉSAD). Co-commissariée par Sophie Fétro, chercheuse et théoricienne du design, cette exposition sera visible dans la Galerie Haute du Centre d'art contemporain jusqu'au 25 février. Dans un esprit d'accompagnement et de "fabrique des parcours" des futurs et jeunes professionnels de l'art, cette nouvelle collaboration s'inscrit dans la continuité d'un partenariat établi entre les deux établissements depuis l'ouverture du Centre d'art contemporain en 2016.

Samedi 3 février à partir de 15h



Les Tanneries vous invitent au vernissage de l'exposition *Toucher de bouche* de Benjamin Mouly visible dans la Verrière et la Petite Galerie jusqu'au 28 avril. À l'issue de sa résidence territoriale de 6 mois au Centre d'art contemporain, rythmée par de nombreux échanges avec les habitants, acteurs locaux et régionaux, Benjamin Mouly vous dévoile son exposition personnelle autour de la matière sucre et des récits qu'elle porte en elle. L'artiste s'intéresse à l'histoire de l'art culinaire et populaire. Mêlant sculptures en sucre et vidéo, son travail interroge la relation corporelle que nous entretenons aux images à travers la gastronomie, la littérature et le cinéma.

Samedi 24 février à partir de 15h

Le Centre d'art contemporain Les Tanneries est ouvert **gratuitement** au public du mercredi au dimanche de 14h30 à 18h. 234, rue des Ponts.

Informations : 02 38 85 28 50 / contact-tanneries@amilly45.fr / www.lestanneries.fr

“Au cœur” de l’École de musique de la Pailleterie



Un peu plus de
300 élèves
fréquentent l’école de musique d’Amilly



234,5 heures
de cours hebdomadaires
sur l’ensemble des professeurs



Instruments enseignés dans les cours de pratique instrumentale :
violoncelle, tuba, violon, clarinette, saxophone, contrebasse, trompette, flûte à bec, orgue, clavecin, guitare classique et guitare électrique, flûte traversière, alto, batterie, accordéon, piano, sans oublier le chant lyrique, les cours d’éveil musical et les chorales.



Répartition des élèves :
Moins de 20 ans : 80%
20 ans et plus : 20%



Des cours, mais pas seulement !

5 soirées musicales durant l’année d’enseignement (de septembre à juin)
2 concerts pédagogiques - 2 concerts voix - 3 concerts symphoniques
2 sorties prévues par l’APEEMA (Association des parents d’élèves)
Ainsi qu’une vingtaine d’auditions de classes réparties sur l’ensemble de l’année et d’autres manifestations ponctuelles (portes ouvertes, concerts préparés,...).

Noces d'Or des époux Offmann

Le 30 septembre dernier, maison Mory, les époux Offmann, Maryse et Roger ont célébré leurs noces d'Or, soit cinquante ans de mariage entourés de leurs proches, du maire et de son adjointe aux Affaires sociales, 3^e âge et Petite enfance, Françoise Bedu.

De leur union, est née Sandrine. Ils ont eu deux petits-enfants Baptiste et Charlène.



Formation BAFA

Vous avez validé la partie base et pratique de votre BAFA, vous pouvez vous inscrire à la session "Approfondissement Jeux Grands Jeux" organisée du 26 février au 2 mars à la Maison des jeunes - 213, rue de la Gare.

> Contacts : 06 58 64 95 47
cfag.centre@gmail.com

FORMATION BAFA
Approfondissement
Jeux Grands Jeux

Brevet d'aptitude aux
fonctions d'animateurs

Ou 060320034
ou
027020034

Lieu:
Maison des Jeunes
213 rue de la Gare
45200 Amilly

CFAG
Centre de formation
d'animateurs et de Costumiers

Délégation Centre-Val de Loire

06.58.64.95.47
cfag.centre@gmail.com

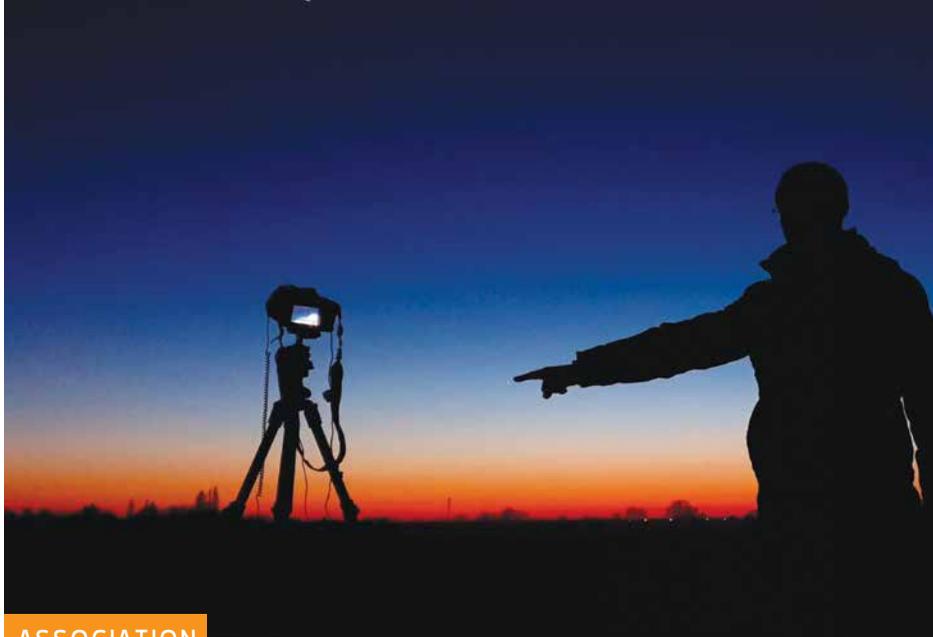
https://www.asso-cfag.com/

En Demi-Pension

330€

Amilly
Ville des Arts

En partenariat avec
la Mairie d'Amilly



ASSOCIATION

La Tête dans les étoiles illumine l'astronomie

Portés par une passion céleste commune, Guillaume Poulizac et Barbara adeptes d'astronomie, ont donné naissance à l'association 'La Tête

Guillaume, président de l'association, partage son temps entre l'enseignement de la physique-chimie au collège Durzy et la gestion de cette jeune association. Barbara, infirmière en libéral, conjugue également son métier avec un engagement sans faille pour 'La Tête dans les Étoiles' en qualité de secrétaire.

Créée en février 2023, juste avant la Saint-Valentin, l'association reflète la complicité et l'harmonie de ses fondateurs. En moins d'un an, elle a su fédérer 18 membres et mener à bien une série d'événements remarquables dans le domaine de l'astronomie. Parmi ces succès, citons 'la Nuit des Étoiles d'Hiver' en février, 'On the Moon Again' en juillet, ou encore une conférence animée par Jean-Pierre Lebreton, figure emblématique de la mission Cassini-Huygens. La 'Fête de la Science', qui a rassemblé plus de 500 lycéens au lycée Durzy en octobre, témoigne également de l'impact croissant de l'association dans le Montargois.

L'ambition de 'La Tête dans les Étoiles' ne se limite pas à l'organisation d'événements ; elle aspire à être un véritable carrefour d'échanges et de partage de connaissances. "Notre

objectif est de créer une dynamique", insiste Guillaume, tandis que Barbara ajoute : "Nous voulons rendre l'astronomie accessible en associant technique, mythologie, croyances et culture populaire."

Sur le plan matériel, l'association bénéficie d'un peu de matériel et du soutien de ses adhérents. Elle dispose pour les élèves, en partenariat avec le lycée Durzy, d'un télescope Celestron C8 prêté par "Sciences à l'école" (Observatoire de Paris) dans le cadre de l'opération "ASTRO à l'École" Ce télescope avancé permet d'explorer aussi bien les planètes du système solaire que les galaxies, nébuleuses et amas d'étoiles. Le local de l'association, gracieusement fourni par la mairie d'Amilly, atteste du soutien institutionnel dont bénéficie ce projet ambitieux.

Des étoiles... et des projets plein la tête

Animés par une effervescence créative, Guillaume et Barbara envisagent de suivre une formation d'animateur en astronomie, visant à enrichir leurs compétences en gestion d'association et en organisation

Fibre optique : les rôles distincts de chacun



CONNECTION

Dans l'univers du très haut débit, le déploiement de la fibre optique est une priorité nationale, impliquant une collaboration étroite entre les communes et les fournisseurs d'accès internet (FAI).

Du côté des communes

La mission des communes s'articule principalement autour de la planification et de la régulation. Elles élaborent des plans de déploiement stratégique, en coordination avec les FAI et autres parties prenantes. Ces plans visent à assurer une couverture équitable, même dans les zones moins rentables. En délivrant les autorisations nécessaires pour les travaux, les communes régulent également le processus d'installation, veillant au respect des normes et de l'esthétique urbaine.

Du côté des fournisseurs d'accès

Les FAI, quant à eux, sont en première ligne pour l'installation physique de la fibre dans les foyers et les entreprises. Responsables de la gestion et de la maintenance du réseau, ils assurent la qualité et la continuité du service. Leur expertise ne se limite pas à la pose de câbles : ils gèrent toute la chaîne de connexion, garantissant aux utilisateurs un accès rapide et fiable à internet.

La relation client est également un domaine de prédilection des FAI. De l'abonnement au support technique, ils sont le point de contact direct pour les utilisateurs finaux.

Rendre tous les foyers raccordables d'ici 2025

En conclusion, le déploiement de la fibre optique est un projet d'envergure qui nécessite l'implication et la coopération de multiples acteurs. Les communes, avec leur connaissance du terrain et leur capacité à réguler et planifier, et les FAI, avec leur expertise technique et leur gestion clientèle, travaillent de concert pour faire entrer la France dans l'ère du très haut débit.

SUIS-JE ÉLIGIBLE ?

Pour vérifier la disponibilité de la fibre, le site Ma Connexion Internet de l'Arcep <https://maconnexioninternet.arcep.fr> offre une ressource précieuse avec des informations détaillées et des cartes interactives. Quant à la commune d'Amilly, elle se distingue par un excellent niveau de couverture en fibre optique, avec une note de 98.14/100 au baromètre THD Zone ADSL&Fibre 2023, garantissant ainsi un accès à la fibre pour 98.3% des logements.

> Plus d'infos sur amilly.com - À la une

les

Barbara de Brito, tous deux fervents dans les Étoiles'.

d'événements. Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus large de collaborer étroitement avec l'Observatoire de Paris et de participer activement à la recherche scientifique en fournissant des données d'observation essentielles ; le rôle joué par les astronomes amateurs dans le cadre de la recherche scientifique est important (veille scientifique, prises de clichés, observation du soleil, occultation par un astéroïde).

À travers leur association, Guillaume et Barbara aspirent à élargir leur communauté d'adhérents et à continuer de faire rayonner leur passion pour l'astronomie, en attirant tous ceux en quête de découvertes stellaires et d'expériences astronomiques enrichissantes, dans un esprit de convivialité.

En conjuguant passion et expertise, "La Tête dans les Étoiles" aspire à enrichir la communauté d'Amilly et au-delà, en invitant chacun à lever les yeux vers le ciel étoilé.

Adhésion : 35€ par an, 25€ pour la 2^e personne de la même famille

> Contacts :

latetedanslesetoiles45@gmail.com
<https://latetedanslesetoiles45.com/>



Nelly Julien

Une trajectoire inspirante pour le développement durable

© Jean-Christophe Branger

Jeune et débordante d'énergie, Nelly Julien porte haut les projets de la municipalité sur le plan du développement durable et des mobilités, rencontre avec une jeune femme engagée.

Née à Montargis, Nelly Julien est une figure emblématique du développement durable local, incarnant une synergie unique entre ses racines rurales et une ouverture internationale. Fille d'agriculteurs de Villemandeur, elle a grandi en valorisant la sobriété et le consommateur local, des principes qui ont façonné sa vision du monde.

Après des études en Commerce à Orléans, Nelly décide de parfaire ses compétences linguistiques à l'étranger. Elle part alors pour un an d'études en École de Marketing international à Saragosse, en Espagne, un séjour enrichissant et inspirant. De retour en France, elle fait ses premières armes dans le monde professionnel chez Hutchinson dans un service de ventes à l'Export pour un contrat de quelques mois. Mais sa soif de découvertes la pousse à reprendre la route avec pour seul bagage son sac à dos. Elle entame alors à 21 ans un périple d'un an en Amérique du Sud, visitant des pays comme le Chili, l'Argentine, et le Brésil... une expérience qu'elle décrit comme "une parenthèse exceptionnelle et inoubliable".

Un parcours sans fautes

À son retour, Nelly a occupé plusieurs postes chez Sanofi et Jabil Circuits, avant de revenir chez Hutchinson. Là, elle a progressé professionnellement, passant du service Commercial aux Achats, où elle a développé la stratégie achats d'un site à Chalette, celui de Briare et un à Vitoria Gasteiz en Espagne.

En 2020, le groupe propose aux salariés un plan de départ volontaire. Nelly saisit l'opportunité de se réorienter vers le développement durable, un domaine qui l'avait déjà engagée personnellement à travers diverses associations et collectifs citoyens.

Mars 2021, à peine quinze jours après son départ d'Hutchinson, Nelly rejoint le PETR, entamant un nouveau chapitre de sa carrière en tant que chargée de mission pour le développement économique ; une reconversion

réussie et passionnante. Ses responsabilités comprennent la valorisation des métiers de l'industrie, le rapprochement entre le monde professionnel et la formation, et surtout, la mise en œuvre du programme "Territoire d'industries", un plan d'aide national qui encourage les industriels à verdir leur modèle économique en permettant aux entreprises d'accélérer leur transition énergétique et de favoriser les liens avec leur écosystème local.

Son engagement pour le développement durable

Maman de deux enfants de 7 et 12 ans, Nelly est un pilier dans l'éducation à l'environnement, soulignant l'urgence de préserver les ressources pour les générations futures "il y a urgence" rappelle-t-elle! Cette dimension personnelle renforce son engagement pour le développement durable.

Également investie dans le cadre de l'accueil des groupes lors de la Fête de l'Europe, Nelly reçoit régulièrement des correspondants de nos villes jumelles (avec qui elle garde d'ailleurs des contacts).

En amont des dernières élections, elle sollicite les municipalités du Montargois dans le cadre du 'Pacte pour la transition écologique', dont Gérard Dupaty, maire d'Amilly. Cette démarche visait à sensibiliser les responsables locaux sur les enjeux environnementaux et le développement durable. C'est à travers ces différentes actions que Nelly s'est rapprochée de la mairie d'Amilly.

Une personnalité très engagée

Son implication dans la vie locale a pris une nouvelle dimension lorsqu'elle a rejoint l'équipe municipale d'Amilly en 2020, où elle est chargée de diriger la commission "Développement Durable"... un rôle taillé sur mesure! Le maire a créé cette

“ Nelly Julien incarne une alliance harmonieuse entre des valeurs locales profondes et une ouverture sur le monde ”

commission lors de sa dernière élection, témoignant de sa volonté à mener sur le terrain des actions concrètes en faveur de l'environnement.

En collaboration avec Marjorie Gagnon, agent facilitateur, toutes deux pilotent des projets ambitieux tels que le Défi Alimentaire 2024 et la préservation des ressources naturelles, notamment les plans d'eaux, avec l'aide des 6 autres membres que compte sa commission (voir ci-dessous). "Nous sommes une équipe à l'écoute des préoccupations et des besoins des amillois".

Nelly Julien incarne une alliance harmonieuse entre des valeurs locales profondes et une ouverture sur le monde. Son parcours, marqué par la curiosité, l'engagement et l'adaptabilité, en fait un modèle inspirant dans le domaine du développement durable.

La commission Durable / Mobilité

La Commission Développement Durable Mobilité se réunit en moyenne 4 fois par an. Ces rencontres se concentrent sur des thématiques essentielles, telles que l'élaboration du Défi alimentation 2024 en collaboration avec l'association Graine - Centre-Val de Loire, et des ateliers dirigés par Loiret Nature Environnement à Amilly. Un projet crucial pour 2024 sera le Projet 2024 de territoire pour la gestion de l'eau, en partenariat avec la même association. Une convention additionnelle sera établie pour la restauration d'une mare communale dans le cadre de l'opération "Objectif Mares". D'autres points d'importance incluent l'organisation des Rendez-vous de la Nature 2024, ainsi que le Concours communal 2024 des Maisons fleuries et de l'Éco-Jardin. La Commission se penche également sur des questions de mobilité, telles que l'utilisation du vélo, le tri des déchets, et soutient des initiatives locales comme les Conversations carbone ou la Fresque du climat.

Composition de la commission :

Les membres

Président



Gérard
DUPATY

Vice-présidente



Nelly
JULIEN



Déborah
HUTSEBAULT



Jean-Charles
LAVIER



Sylvie
FARNAULT



Nadine
SAJET



Lucien
FOURNEL



Stéphanie
PLICHON



Franck
DESPLANCHES



CEGEDIM, un acteur clé de la technologie et des services

Nichée au cœur de la rue du Gros-Moulin, dans les bâtiments autrefois occupés par Astra Zeneca, l'usine CEGEDIM dévoile ses secrets. Sous la direction de Jean-Marc Pommeret, le site amillois illustre parfaitement la dynamique d'innovation du groupe.

Fondée en 1969 par Jean-Claude Labrune, diplômé de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers, CEGEDIM (CEntre de GEstion, de Documentation, d'Informatique et de Marketing) a débuté en tant qu'entreprise de gestion de données pour l'industrie pharmaceutique. Son fondateur, avec une solide expérience chez IBM en qualité d'ingénieur commercial, a su cibler les besoins spécifiques de l'industrie pharmaceutique. L'entreprise s'est rapidement positionnée comme un acteur incontournable dans le domaine de la recherche documentaire et des solutions numériques pour la santé et les logiciels professionnels.

Un développement international

Aujourd'hui, le Groupe CEGEDIM s'est étendu bien au-delà de ses frontières initiales, avec des filiales dans plus de 10 pays, se concentrant principalement en Europe. Ses activités couvrent un large éventail de services, des solutions de gestion des données à la prise en charge complète des aspects RH pour des entreprises tierces, en passant par la gestion de dossiers pour les mutuelles et les assurances. Le Groupe se revendique être un "acteur international reconnu dans l'optimisation de la qualité des soins".

L'usine amilloise repose sur trois activités principales :

- l'activité 'Tiers Payant' (mandatement de mission par les mutuelles et compagnies d'assurance et CPAM dans le cadre de la gestion des dossiers assurés). CEGEDIM ne gère que les surplus de dossiers que ces organismes ne peuvent pas absorber,
- l'activité 'SRH' qui consiste en la prise en charge totale du volet RH des entreprises demandeuse, de la paie aux déclarations, contrats, litiges et veille juridique,
- l'activité de stockage de médicaments vient compléter l'offre, mais dans une moindre mesure.

L'usine du Gros-Moulin emploie 350 personnes dont une centaine en intérim, en raison de la fluctuation de volume des contrats sur la partie 'Tiers payant'. Les locaux ont été complètement réhabilités pour correspondre à cette activité tertiaire, intégrant également des espaces communs conviviaux (salles de repos et de réunion). Les grands bureaux en open spaces sont répartis par secteurs et pôles d'activités afin de garantir une cohérence et une fluidité de communication. Jean-Marc Pommeret précise "Nous travaillons à l'aménagement de 300 mètres carrés de bureaux supplémentaires afin d'accueillir de nouveaux collaborateurs très prochainement".

Deux sites coexistent sur le secteur amillois, celui du Gros-Moulin et celui d'Antibes (implanté dans les anciens locaux d'une imprimerie) qui emploie une centaine de salariés et dont l'activité repose principalement sur la partie SRH. Chaque filiale du Groupe est indépendante sur le plan opérationnel et reporte hiérarchiquement au siège à Boulogne Billancourt.

En conclusion, CEGEDIM se présente comme une force motrice dans le paysage des solutions de santé et de l'externalisation sécurisée. L'implantation de CEGEDIM à Amilly est une véritable opportunité pour l'économie locale, symbolisant une dynamique de croissance et de progrès pour tous.

“ Nous continuons d'embaucher surtout sur l'activité 'Tiers payant' ”



Jean-Marc Pommeret, Directeur de CEGEDIM



Le quartier du Gros-Moulin se réinvente

Le quartier du Gros-Moulin, connu pour son dynamisme et son activité commerciale, est en pleine métamorphose. Depuis 2019, ce secteur subit une série d'importantes rénovations, modifiant profondément son visage urbain et sa fonctionnalité.

Un petit historique

Phase 1 (2019-2020) : premières étapes de la modernisation

La première phase a jeté les bases de cette transformation. L'enfouissement des réseaux aériens, la réduction de la largeur de la chaussée de la départementale 943 et la création de ralentisseurs ont marqué le début des travaux. Un effort particulier a été mis sur la sécurité et l'accessibilité, avec l'installation d'un carrefour à feux tricolores et la création de trottoirs accessibles pour les personnes à mobilité réduite. L'objectif était clair : réduire la vitesse, sécuriser les accès et donner au quartier une identité propre, loin d'être simplement un lieu de passage.

Phase 2 (2023-2024) : approfondissement des changements

Cette étape est en cours. L'accent est mis sur la sécurité avec l'installation d'un nouveau carrefour à feux tricolores. Des mesures complémentaires visent à assurer la continuité de la piste cyclable et à sécuriser les descentes de la rue Raymond-Tellier.

Phase 3 (2024) : finalisation et embellissement

La troisième et dernière phase promet de grandes transformations, notamment l'aménagement d'un jardin public. Des cheminements piétons et cycles seront repensés pour favoriser ces modes de déplacement. Enfin, des feux tricolores seront mis en place de part et d'autre du pont routier en arche béton de la rue des Ponts.

Financement et implications budgétaires

Le financement de ces travaux est assuré par une combinaison de fonds provenant de la commune d'Amilly, du département, et de l'AME. Le coût total s'élève à un peu plus de 688 000 €, répartis entre maîtrise d'œuvre et travaux divers.

Gestion de la circulation et sécurité routière

Bien sûr, les travaux entraînent des répercussions sur la circulation. Des mesures ont été prises pour en minimiser les désagréments : préavis aux riverains, déviations, et signalisation adaptée. Malgré quelques incidents signalés, la zone de travaux reste sécurisée. La vitesse est limitée à 30 km/h, et des mesures supplémentaires sont prises pour assurer la sécurité des usagers, comme l'installation de ralentisseurs de chantier. La municipalité rappelle l'importance de la prudence dans les zones en travaux.

VERS UN QUARTIER RÉINVENTÉ ET PLUS AGRÉABLE

Le quartier du Gros-Moulin est en route vers une transformation significative qui promet une meilleure qualité de vie et une sécurité renforcée pour tous. La patience et la compréhension des riverains et des usagers sont essentielles durant cette période de transition vers un quartier toujours plus accueillant et dynamique.



Chères Amilloises, chers Amillois,

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2024. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur et réussite dans vos projets et surtout une très bonne santé.

En cette nouvelle année, nous nous réjouissons en tant qu'élus amillois de la réponse apportée par notre collectivité à nos concitoyens face à leur première préoccupation qu'est l'accès aux soins.

C'est pour l'ensemble des habitants de notre commune et plus largement pour les habitants de notre agglomération une excellente nouvelle que la construction d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) puisse voir le jour à proximité de l'hôpital avec l'installation de près de 20 professionnels de santé dont une majorité de médecins.

C'est le projet phare de ce mandat qui a fait l'adhésion unanime du conseil municipal et dont l'investissement très important a pu se concrétiser avec l'aide de l'État, de la Région et du Département. Elle sera la première MSP de l'Agglomération à Amilly et l'une des plus ambitieuses du Centre-Val de Loire. Mais c'est surtout grâce à la forte mobilisation d'une équipe de professionnels de santé du montargois que ce projet a pu voir le jour. Pour leur implication depuis de nombreux mois, nous tenons à leur adresser nos plus sincères remerciements.



Christian Daunay,
Commission :
Affaires sociales / Petite Enfance
Courrier à adresser en mairie
> christian.daunay@amilly45.fr



Daniel Beaulier,
Commissions :
Éducation/Enfance
Sports / Jeunesse
Courrier à adresser en mairie
> daniel.beaulier@amilly45.fr



Grégory Gaboret,
Commission :
Finances
Courrier à adresser en mairie
> gregory.gaboret@amilly45.fr



Stéphanie Plichon,
Commissions :
Vie culturelle / Relations
européennes / Communication
Développement durable / Mobilité
Travaux / Aménagement
du territoire / Commande publique
Courrier à adresser en mairie
> stephanie.plichon@amilly45.fr

Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions diffamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."

ÉTAT CIVIL

Seules les familles ayant donné leur accord figurent dans cette rubrique

NAISSANCES :

Alba Sandrin, Simon Hubert, Maxime Neveu Nguyen, Mohamed-Zayd Lhomme, Sohan Danthony, Alan Raswl Ahmad.

MARIAGES :

DÉCÈS :

Yvette Halléguen veuve Sainjon, Ginette Moreau épouse Jourdain, Roland Frégy Albert Daems, Lucien Navetat, Christiane Le Mansois-Duprey épouse Guyot, Denise Peillet veuve Jarland, Lucette Pierratte veuve Davesne, Alberte Chardonneau veuve Régimbart, Bernard De Buyst, Odette Gendron veuve Bailly, Jean Certin, Jean Trognon, Roger Lenglet, Jean-Michel Loiseau, Michel Montceau-Loiseau, Marie Angot née Le Bel, Philippe Meunier, Joël Bourbon.

ESPACES *Le magazine de la ville d'Amilly*

Directeur de la publication : Gérard Dupaty - Responsable de la rédaction : Marie-Laure Carnezat - Rédaction : Karine Menge

Réalisation : service Communication - communication@amilly45.fr - Tél. 02 38 28 76 25 - Site internet de la ville : amilly.com

Crédits photos : service Communication, sauf mention contraire - Icônes : Flaticon

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à communication@amilly45.fr à l'attention du responsable de service : Karine Menge

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC : Imprimerie Leloup

Amilly intègre une colonne Morris dans son paysage urbain

Amilly enrichit son centre-bourg d'une touche parisienne avec l'installation d'une colonne Morris. Située devant la Poste en contre bourg, cette structure historique, popularisée à Paris au XIX^e siècle, est désormais un élément clé pour la diffusion d'informations culturelles dans la ville.

Conçue sur le modèle des colonnes traditionnelles de Gabriel Morris, elle se distingue par une innovation écologique : elle est entièrement alimentée par l'énergie solaire. Ainsi, tout en conservant son design vintage, la colonne amilloise s'inscrit dans une démarche de durabilité.

Ce nouveau point d'information culturel, autonome et respectueux de l'environnement, symbolise l'engagement d'Amilly à combiner patrimoine historique et innovation.



RegArts

Héloïse Pierre-Emmanuel, une artiste originaire de Bignon-Mirabeau, à l'est de Dordives nous fera l'honneur de sa présence à la Salle Saint-Loup d'Amilly pour l'exposition de ses œuvres.

Issue d'une famille d'artistes, avec un grand-mère peintre-sculptrice et un grand-père écrivain, Héloïse a hérité de leur passion dès son plus jeune âge. Diplômée de la Haute école des arts du Rhin en 2014, elle a depuis exploré divers horizons artistiques, notamment aux ateliers Médicis en région parisienne. Actuellement, elle enseigne l'art aux jeunes à l'école d'art des Tanneries à Amilly, inspirant ses élèves à matérialiser leurs émotions et idées.

L'exposition est prévue du 10 au 25 février 2024, les samedis et dimanches uniquement, de 14h à 18h, entrée libre et gratuite.



#MonAmilly



Les promeneurs qui empruntent le canal reconnaîtront sans aucun doute ces magnifiques oies se dandinant près du moulin Bardin. Véronique Ottmann nous offre cette belle prise de vue.

Donnez-nous à voir votre Amilly ! Vous appréciez un détail architectural, un décor naturel remarquable ? Publiez votre photo sur Facebook avec le hashtag #MonAmilly ou envoyez-la à : communication@amilly45.fr Vous la retrouverez peut-être dans un prochain numéro de votre magazine municipal Espaces !



ENSEMBLE DOULCE MÉMOIRE

La roulotte d'Arlequin

Dimanche 18 février à 17h à l'Espace Jean-Vilar

PLUS D'INFOS DANS LE CAHIER CENTRAL

